

**Procédures et Méthodes de décompte des points alternatives, dimensions des terrains,
balles autorisées et modalités de tournoi**

D'application lors de toutes les manifestations officielles de la FLT

Art. 1 D'un principe générale, tous les matchs joués dans les compétitions officielles de la FLT se jouent suivant le principe « d'au meilleur des trois sets avec jeu décisif dans chaque set » à 6 jeux partout dans un set. Pendant le jeu, les règles des Tennis (nr 1. à 31.) émis par l'ITF sont d'application. Peut y être dérogé sur décision des organisateurs et/ou de la FLT sur base des articles repris dans les présentes modalités. Les participants à chaque manifestation doivent être mis en connaissance des modalités appliquées avant le début de la compétition.

Mode de jeu traditionnel et références ITF

N.B. : Les références reprises dans la présente partie se réfèrent aux règles de Tennis émis par la Fédération Internationale de Tennis (ITF).

Art. 2 Système de décompte des points du « No-Ad »

Décompte des points dans un jeu (alternative à la règle ITF Nr.5)

Cette alternative peut être utilisée.

Le décompte des points dans un jeu « No-Ad » se fera comme suit (les points du serveur sont annoncés en premier) :

Pas de point	-	« zéro »
1 ^{er} point	-	« 15 »
2 ^e point	-	« 30 »
3 ^e point	-	« 40 »
4 ^e point	-	« jeu »

Si les deux joueurs/équipes ont gagné trois points, la marque est comptée « Egalité » et il faudra disputer un point décisif. Le/les relanceur(s) choisis(ont) de recevoir le service soit de la moitié droite du terrain soit de la moitié gauche. En doubles, les joueurs de l'équipe qui relance ne peuvent changer de positions pour recevoir ce point décisif. Le joueur/l'équipe qui gagne ce point décisif remporte le « Jeu ».

En doubles mixtes, le joueur du même sexe que le serveur recevra le point décisif. Les joueurs de l'équipe qui relance ne peuvent changer de positions pour recevoir le point décisif.

Art. 3 Le premier/la première joueur/équipe qui gagne quatre jeux remporte ce set, à condition d'avoir une avance d'au moins deux jeux sur l'adversaire.

Sets courts

Si le score atteint quatre jeux partout, un jeu décisif est joué.

Art. 4 Lorsque le score dans une partie au meilleur des trois sets est d'un set partout, ou de deux sets partout dans une partie au meilleur des cinq sets, on jouera un jeu décisif pour décider du vainqueur. Ce jeu décisif remplace le dernier set qui décide l'issue de la partie.

Jeu décisif de la partie (7 points)

Le premier joueur qui gagne sept points remportera ce jeu décisif pour la partie et la partie à condition d'avoir au moins deux points d'avance sur l'adversaire/les adversaires.

- Art. 5**
Jeu décisif pour la partie (10 points)
- Lorsque le score dans une partie est d'un set partout, ou de deux sets partout pour une partie au meilleur des cinq sets, on jouera un jeu décisif pour décider du vainqueur. Ce jeu décisif remplace le dernier set qui décide l'issue de la partie.
- Le premier joueur qui gagne dix points remportera ce jeu décisif pour la partie et la partie à condition d'avoir au moins deux points d'avance sur l'adversaire/les adversaires.
- Art. 6**
Spécificités pour le jeu décisif pour le match
- Lorsque le jeu décisif de la partie est utilisé à la place du dernier set :
- On maintient l'ordre initial d'alternance au service. (Règles 5 et 14)
 - en doubles, l'alternance des services et des retours au sein d'une équipe peut être modifiée, comme pour le début de chaque set. (Règles 14 et 15).
 - avant le début du jeu décisif de la partie il y aura un temps de repos de 120 secondes.
 - Il n'y aura pas de changement de balles avant le début du jeu décisif de la partie, même s'il y a normalement changement de balles à ce moment.
- Art. 7**
Changement de côté alternatif en jeu décisif (Règle Nr. 10 ITF)
- Cette solution alternative de changement de côté pendant un jeu décisif peut être utilisée.
- Pendant un jeu décisif, les joueurs devront changer de côtés après le premier point et ensuite tous les quatre (4) points.
- Art. 8**
« LET » au service (Règle Nr. 22 ITF)
- Cette Solution Alternative est jouée sans le service « Let » de la Règle 22 a. Cela signifie qu'un service qui touche le filet, la sangle ou la bande, est en jeu.
- (Cette solution alternative est communément connue comme « la règle sans let ».)
- Art. 9**
Décompte des points pour les U6
- Pour les U6, les joueurs disputent un jeu décisif (10 points ou 7 points). Le(s) premier(s) joueur(s) qui gagne(nt) dix ou sept points remportera(ont) ce jeu décisif et la partie à condition d'avoir au minimum deux points d'avance sur l'adversaire/les adversaires, ou au choix un match en temps limité.
- Art. 10**
Décompte des points pour les U6 - U8 - U10
- Pour les U6, U8 et U10, les joueurs disputent un match au meilleur des 3 jeux décisifs (7 points). Le(s) premier(s) joueur(s) qui gagne(nt) sept points remportera(ont) ce jeu décisif de la partie à condition d'avoir au minimum deux points d'avance sur l'adversaire/les adversaires. Vainqueur de la partie, est (sont) déclaré(s) le(s) joueur(s) ayant remporté 2 jeux décisifs.

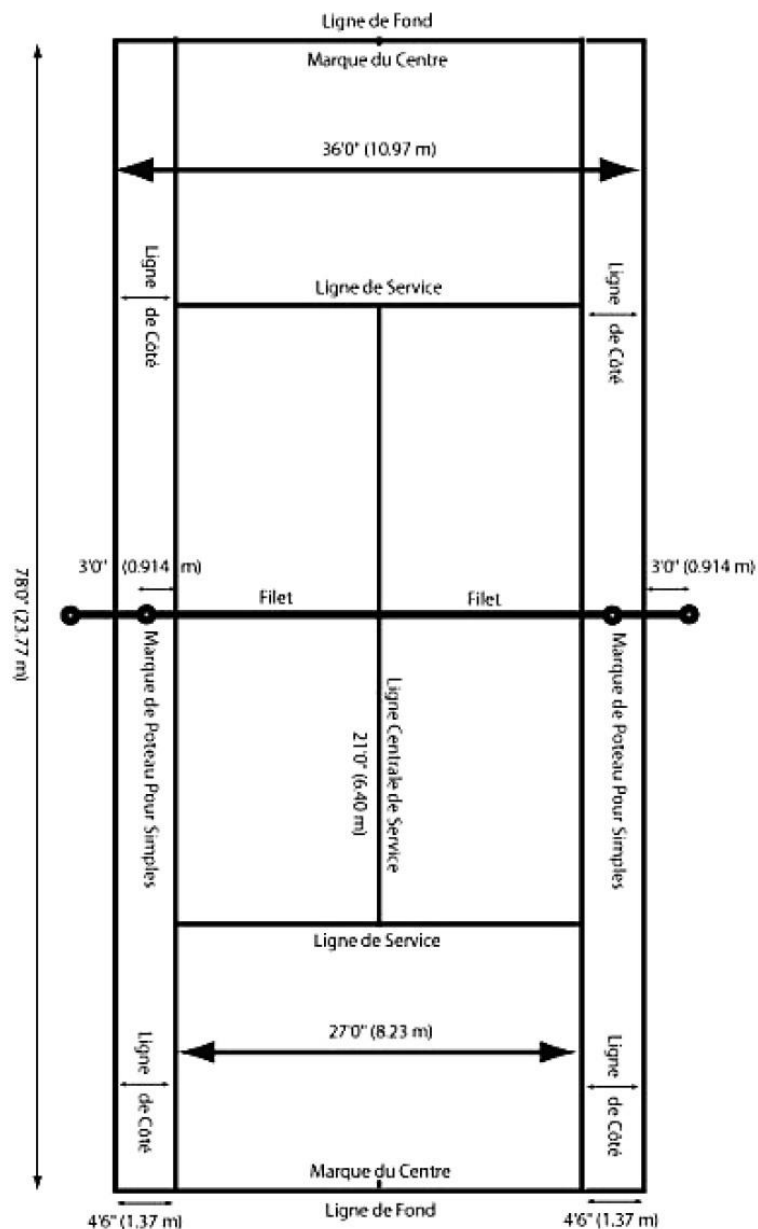
Art. 11
Décompte des points pour les U8 et U10

Pour les U8 et U10, un set court (1er à 4 jeux), avec jeu décisif (7 points) à 4-4 dans les jeux. Le(s) premier(s) joueur(s) qui gagne(nt) sept points remportera(ont) ce jeu décisif de la partie et la partie à condition d'avoir au minimum deux points d'avance sur l'adversaire/les adversaires.

Art. 12
Décompte des points pour les U8 et U10

Pour les U8 et U10, un match au meilleur des 3 sets courts. Lorsque le score est d'un set partout, on jouera un jeu décisif pour décider du vainqueur. Ce jeu décisif remplace le dernier set qui décide l'issue de la partie. Le(s) premier(s) joueur(s) qui gagne(nt) sept ou dix points remportera(ont) ce jeu décisif de la partie et la partie à condition d'avoir au minimum deux points d'avance sur l'adversaire/les adversaires.






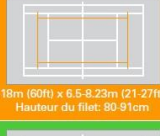






Art. 13
Dimension des terrains pour les U10 à U18, les Seniors et les Seniors Plus



Note : Toutes les mesures de court se feront depuis le côté extérieur des lignes

- Art. 14**
Dimension des terrains pour les U6 et U8
- En complément du court (aux dimensions normales) tel que décrit ci-dessus, on pourra utiliser des courts aux dimensions suivantes pour une compétition officielle de tennis pour les 8 ans et moins:
- Un court, que l'on dénommera « rouge » aux fins de la compétition officielle de tennis pour les 6 ans et moins, sera un rectangle, entre 10,97 m (36 pieds) et 12,80 m (42 pieds) de long, et entre 4,27 m (14 pieds) et 6,10 m (20 pieds) de large. Le filet sera entre 0,800 m (31,5 pouces) et 0,838 m (33 pouces) de hauteur au centre.
 - Un court, que l'on dénommera « orange » aux fins de la compétition officielle de tennis pour les 8 ans et moins, sera un rectangle, entre 17,68 m (58 pieds) et 18,29 m (60 pieds) de long, et entre 6,10 m (20 pieds) et 8,23 m (27 pieds) de large. Le filet fera entre 0,800 m (31,5 pouces) et 0,914 m (36 pouces) de haut, au centre.
- Art. 15**
Balles autorisées pour les U12 à U18, les Seniors et les Seniors Plus
- Balles traditionnelles, suivant Règle 3 des règles de Tennis émis par l'ITF.
- Art. 16**
Balles autorisées pour les U6, U8 et U10
- Ne peuvent être utilisés en compétition officielle de tennis pour les 10 ans et moins que les types de balles suivants:
- Les balles de stade 3 (rouges) qui sont recommandées pour jouer sur un court rouge, par des joueurs âgés de 6 ans ou moins, qui utilisent une raquette de 58,4 cm (23 pouces) de long.
 - Les balles de stade 2 (oranges), qui sont recommandées pour jouer sur un court orange, par des joueurs âgés 8 ans ou moins, qui utilisent une raquette entre 58,4 cm (23 pouces) et 63,5 cm (25 pouces) de long.
 - Les balles de stade 1 (vertes), qui sont recommandées pour jouer sur un court de dimensions normales, par des joueurs de 10 ou moins, qui utilisent une raquette entre 63,5 cm (25 pouces) et 66,0 cm (26 pouces) de long.
- Art. 17**
Spécificités pour les compétitions de la FLT
- Toutes les manifestations à caractère de Championnats (Individuels, Doubles, Interclubs, etc...) seront à jouer obligatoirement avec les balles officielles prescrites par le Conseil d'Administration de la FLT.

Art. 18
Programme ITF
« Tennis 10's »

ETAPE	AGE	BALLE	COURT	RAQUETTE * (selon la taille joueur)	OPTIONS DE COMPTAGE	DESCRIPTION DE L'ETAPE
	5-8 ans	 (Mousse ou feutre) 75% plus lente que la balle jaune	 11-12m (36-39ft) x 5.6m (18-19ft) Hauteur du filet: 80-83.8cm	Jusqu'à 58cm (23")*	1 x tie-break à 7 ou 10 pts Au meilleur des 3 tie-breaks à 7 pts 1 x set court (Ter à 4 jeux) Matches en temps limité	Sur le terrain Rouge, les balles plus lentes, les courts plus petits et les raquettes plus courtes et légères permettront aux enfants de jouer au tennis et marquer des points dès la première leçon. Les joueurs commencent avec des matches en équipe à dominante ludique, tout en développant une bonne technique et en utilisant des tactiques adaptées.
	8-10 ans	 50% plus lente que la balle jaune	 18m (60ft) x 6.5-8.23m (21-27ft) Hauteur du filet: 80-91cm	58-63cm (23-25")*	Au meilleur des 3 tie-breaks à 7 pts 1 x set court (Ter à 4 jeux)	Les joueurs passent à un court plus grand, en fonction de leur taille. La balle est un peu plus rapide et fournit une zone de frappe optimale et la possibilité de mettre en place des tactiques plus élaborées. Les matches sont plus longs que sur le terrain Rouge, et les enfants jouent des matches en «équipe» et «individuels».
	9-10 ans	 25% plus lente que la balle jaune	 Court normal	63-66cm (25-26")*	1 x set court (Ter à 4 jeux) Au meilleur des 3 sets courts (3ème set est un Tie-break)	La balle est plus rapide que sur le terrain Orange, et son rebond moins haut qu'avec la balle jaune. Ceci aide les joueurs expérimentés à développer une meilleure technique et à utiliser des schémas tactiques plus complexes. Les matches sont un peu plus longs qu'en Orange et on joue des matches en «équipe» et «individuels».
	11 ans et plus	 Balle jaune	 Court normal	66-73.7cm (26-29")*	Tout système de comptage de points inclus dans les règles du Tennis	Dès que les joueurs ont parcouru les étapes Rouge, Orange et Vert, ils sont prêts à s'entraîner et à jouer en compétition avec la balle jaune sur le grand terrain.

À partir de 2012, les règlements de la Fédération Internationale de Tennis exigeront que la compétition en 10 ans et moins se joue avec des balles plus lentes Rouges, Oranges, ou Vertes, sur un court de taille appropriée, avec des raquettes de taille adaptée. Pour les jeunes qui démarrent le tennis à 9 ans ou plus tard, l'ITF conseille de commencer l'entraînement et la compétition sur un terrain Rouge, avant de progresser sur le terrain Orange et ensuite sur le Vert.

Art. 19
Généralités
pour
l'organisation
des tournois

Les tournois se jouent selon le principe dit « open » c'est-à-dire ouvert à tous les joueurs licenciés de la FLT dont le classement est numériquement supérieur ou égal à celui repris sur la demande de tournoi.

Au sens du présent règlement il est à comprendre que compte tenu des limitations relatives à la taille des tableaux des différents organisateurs, les meilleurs (au sens du classement) inscrits seront à retenir pour participer au tournoi. Les organisateurs devront fournir au Juge-Arbitre la liste des inscrits et ce dernier validera la liste des inscrits retenus.

Un tableau de qualifications pourra être organisé par tableau principal.

Art. 20
Tableaux en
système « K.O. »

Tableau classique de 8, 12, 16, 24, 32, 48, 64, 96, 128 lignes suivant le système K.O.

Au choix des organisateurs, il devra être joué :

- soit un match consolation entre les perdants de leur premier match,
- soit un tableau de consolation classique suivant le système K.O. entre les perdants de leur premier match,
- soit il devra être joué une consolation entre tous les perdants des différents tours afin de déterminer par tableau une position (rang) à chaque joueur.
- soit un tableau en double K.O.

Les matchs de consolation pourront être joués sous un autre format de match (p.ex. en short – set) que ceux des tableaux principaux.

Cette consolation n'a pas de caractère d'obligation pour les tournois de la Série 1 Seniors et pour les différentes catégories d'âge en Seniors Plus.

Art. 21
Tournoi en
« Poules »

Min. 3 joueurs et max. 8 joueurs par poule, et chaque joueur affrontera chaque joueur de sa poule. En cas de poule unique, le joueur ayant gagné le plus de matchs, respectivement ayant la meilleure différence de sets en cas d'égalité de matchs, respectivement ayant la meilleure différence de jeux en cas d'égalité de matchs et de sets, sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité parfaite entre joueurs, la confrontation directe sera utilisée afin de départager les joueurs.

En cas de pluralité de poules, un tableau de minimum 4 joueurs sera à jouer selon un classement d'après les poules jouées. À l'exception des catégories U6 et U8.

A la discrétion des organisateurs, des matchs de placement pourront avoir lieu.

Art. 22
Tournois en
équipes

Les clubs auront le droit d'organiser des tournois en équipes. Aux organisateurs d'en déterminer le nombre de simples et/ou de doubles à jouer, le nombre de joueurs par équipe, les catégories d'âges et sexes admis.

Le classement d'une équipe est déterminé selon le tableau ci-dessous en arrondissant vers le haut, c'est-à-dire vers le niveau tennistique le plus élevé.

Classement de Simple	Valeur	Exemples
0.Pro	18	Equipe à 2 joueurs 1.Elite et 4.4 => 17 + 7 = 24 Moyenne: 24/2 = 12 => Classement: 3.2
1.Elite	17	
1.Promotion	16	
2.1	15	Equipe à 3 joueurs 3.1, 4.4 5.2 => 13 + 7 + 5 = 25 Moyenne: 25/3 = 8,33 => 9 => Classement: 4.2
2.2	14	
3.1	13	
3.2	12	
3.3	11	
4.1	10	
4.2	9	
4.3	8	
4.4	7	
5.1	6	
5.2	5	
5.3	4	
5.4	3	
5.5	2	
6.1	1	

Ces derniers tournois pourront être joués en poule ou en tableaux selon les modalités reprises ci-avant.

Art. 23

Fixation des
têtes de série

Fixation des têtes de série pour les tableaux principaux:

2 têtes de série pour un tableau de max. 8 joueurs ; 4 têtes de série pour un tableau de 9 à 16 joueurs ; 8 têtes de série pour un tableau de 17 à 32 joueurs ; 16 têtes de série pour un tableau de 33 à 64 joueurs ; 32 têtes de série pour un tableau de 65 à 128 joueurs. Le reste des inscrits est tiré au sort.

Fixation des têtes de série pour les tableaux qualificatifs :

Le nombre de têtes de série est fixé en fonction du nombre de sections du tableau. Une section est définie comme un tableau de 4 à 8 lignes. Si les qualifications se jouent en poules, le nombre de têtes de série est de 1 par poule à 3 et de 2 par poule à 4 joueurs ou plus.

Le reste des inscrits est tiré au sort en respectant les procédures émises par la Commission d'Arbitrage de la FLT.

Le même nombre de tête de série est à respecter pour les tournois se jouant en poules.

Art. 24

Tableau
qualificatif

La taille du tableau qualificatif peut être supérieure au tableau principal. Le nombre de joueurs qui se qualifient pour le tableau suivant ne peut pas être supérieur au nombre têtes de série du tableau principal. Le reste des inscrits est tiré au sort en respectant les procédures émises par la Commission d'Arbitrage de la FLT.

Les mêmes modalités sont à respecter en cas d'organisation de qualifications en poules.

Art. 25

Taille des
tableaux
déterminée par
le club

Il en sera au club de fixer la série de classement maximum acceptée à participer au tournoi en question et d'en fixer la taille du tableau principal et éventuellement du tableau qualificatif lors de leur demande d'autorisation de tournoi.

Art. 26

Durée d'un
tableau

Les tournois auront une durée précise à laquelle ne pourra être dérogée que par l'accord écrit du Comité Tennis National. Cette demande de prolongation de la durée, dûment motivée, devra être adressée au Comité Tennis National au plus tard le jeudi, 12 heures, précédant la fin du tournoi.

Un tableau de tournoi devra se jouer sur une durée maximale de 10 jours, à savoir du vendredi au dimanche du weekend suivant. Le tableau qualificatif devra obligatoirement se terminer le premier weekend du tableau principal.

Une dérogation à ce principe pourra être accordée par le Comité Tennis National pour les tournois se jouant en salle et pour les tournois se jouant en poules à minimum 6 joueurs. Cette dernière devra être demandée et dûment motivée lors de la demande d'autorisation de tournoi.

Les présentes dispositions concernant la durée ne sont pas d'application pour les tournois de doubles, les tournois par équipe et des catégories d'âge Seniors Plus.

Art. 27

Définition des termes « Lucky Loser », « Alternate » et « Wild Card »

« Lucky Loser » :

Joueur ou joueuse qui a perdu au dernier tour du tableau de qualifications et si plus de joueurs ou joueuses sont requis alors les joueurs et joueuses ayant perdu dans l'avant dernier tour du tableau de qualifications.

« Alternate » :

Joueur ou joueuse qui est moins bien classé(e) que le dernier ou dernière joueuses du tableau principal ou de qualifications.

« Wild Card » :

Une ou plusieurs « Wild Card » peuvent être attribuées à des joueurs, Ces joueurs devront néanmoins remplir les conditions reprises dans le règlement pour les compétitions quant à leur licence.

Art. 28

« Lucky Loser » et « Alternate » dans le tableau.

Le Juge-Arbitre aura l'autorité de remplacer les joueurs se retirant d'un tableau soit par un « Lucky Loser » dans le tableau principal joué avec un tableau de qualifications, soit par un joueur dit « Alternate » pour le tableau de qualifications ou le tableau principal sans qualifications.

Art. 29

« Wild Card » dans le tableau

Les organisateurs auront le droit de distribuer des « Wild Card » à différents joueurs de leur choix. Le nombre de « Wild Card » étant limité à la moitié des têtes de série sans dépasser le nombre de 6 par tableau.

Art. 30

Championnats Individuel et Championnats de doubles

Les Championnats individuels (Indoor et Outdoor) se jouent pour toutes les Séries, excepté la dernière série de classement. Peuvent uniquement participer au tableau en question les joueurs de la « Série » en question et des séries numériquement supérieurs.

Les Championnats de doubles (Indoor et Outdoor) sont organisés dans plusieurs séries.

Art. 31

Communication des présentes modalités aux clubs

Les PROCEDURES ET MÉTHODES DE DÉCOMPTE DES POINTS ALTERNATIVES, DIMENSIONS DES TERRAINS, BALLEES AUTORISEES ET MODALITES DE TOURNOI concernant les matchs de toutes les catégories d'âge seront communiqués par la FLT sur proposition du Comité Tennis National au plus tard le 20 mars et s'appliqueront à partir du 1er avril suivant.

Art. 32

Le droit
d'inscription
maximal

Le droit d'inscription aux différents tournois est à fixer par l'organisateur selon le seuil maximal repris dans le tableau ci-dessous :

Catégories d'âge	Droit d'inscription maximal (outdoor)	Droit d'inscription maximal (indoor)
U6 – U10	10.- EUR	12,50.- EUR
U12 – U18	15.- EUR	17,50.- EUR
Seniors	20.- EUR	25,00.- EUR
+35 à +65	20.- EUR	25,00.- EUR

L'organisateur de tournoi garantissant un nombre minimal de 3 matchs à chaque participant, est autorisé d'augmenter le droit d'inscription de 50%.

Art. 33

Chaque match
compte pour le
classement
national

Chaque match joué dans un tournoi (tableau classique, match de placement, poule et consolation) comptera pour le classement national.